

Agence**XV**

**Pour la formation et la
reconversion des joueurs
de rugby professionnels**

DOSSIER DE PRESSE

Contact: Christophe GAUBERT

05.34.40.07.92

06.89.95.63.87

christophe@agencexv.com



« La richesse du Rugby a toujours été ses hommes, leurs valeurs, leur profonde socialisation. La professionnalisation met à mal cette vertu essentielle. L'Agence XV, à travers son rôle de formation, d'accompagnement de carrière et d'après carrière est l'outil indispensable pour préserver cette vertu. »

Serge SIMON, Président de Provale

« La Ligue Nationale de Rugby a présenté en avril 2004 le projet de développement du rugby professionnel pour les quatre prochaines années.

Ce projet affirme que « l'intégration sociale et professionnelle des joueurs fait partie de la culture et des valeurs du rugby et doit être préservée. Les clubs et l'environnement du rugby professionnel doivent conserver leur rôle social vis-à-vis des joueurs ».

La Ligue Nationale de Rugby, les clubs professionnels et PROVALE ont décidé de se donner dès aujourd'hui les moyens de cette ambition, en créant l'AGENCE XV, structure inédite dans le sport français, au fonctionnement paritaire et dont l'objectif est double : responsabiliser les joueurs dans la préparation ou la gestion de leur carrière en les sensibilisant à leur environnement, et les accompagner dans leur formation extra sportive et la préparation de leur reconversion.

L'AGENCE XV est donc un outil au service des joueurs, intervenant en complément des clubs qui conservent un rôle social essentiel.

La carrière de joueur de rugby est une période exceptionnelle, mais elle est courte et aléatoire. L'AGENCE XV aura donc rempli sa mission si elle permet de sensibiliser à cette réalité les joueurs professionnels, et les jeunes joueurs qui souhaitent le devenir, et à la nécessité de prendre en main leur avenir. »

Serge BLANCO, Président de la LNR

« La Fédération Française de Rugby a souhaité s'associer à la création de l'agence XV, car si le souci d'assurer la reconversion des joueurs est une tradition dans notre sport, il est prioritaire aujourd'hui peut-être plus qu'hier d'apporter un soutien intense à la réalisation des projets de chacun.

Le rugby professionnel a près de 10 ans d'existence. Certains joueurs vont terminer leur carrière sportive sans avoir eu d'activité sociale parallèle. Préparer l'après dans le cadre d'une formation choisie est une nécessité pour tous les joueurs pros. Notre devoir est de les aider dans cette démarche afin de favoriser leur réussite dans leur reconversion professionnelle.

La fondation de l'agence XV arrive à point nommé pour atteindre cet objectif ambitieux, mais au combien solidaire et fraternel. »

Bernard LAPASSET, Président de la FFR



La LNR, la FFR et PROVALE :

Une ambition commune, des objectifs d'urgence

L'Agence XV est née de la volonté de la Ligue Nationale de Rugby, de la Fédération Française de Rugby et de PROVALE (le Syndicat National des Joueurs de Rugby Professionnels), de mettre en place une structure d'aide à la **formation et la reconversion des joueurs** évoluant ou ayant évolués dans les clubs du Top 14 ou de Pro D2.

Quels objectifs ?

Des joueurs de Rugby professionnels qui, dès la fin de leur carrière sportive, seront déjà formés et qualifiés pour entamer une nouvelle profession avec sérénité.



- Sensibiliser les joueurs sur la nécessité de préparer leur reconversion
- Proposer aux joueurs des solutions pratiques et adaptées à leurs besoins en formation en vue de leur reconversion
- Trouver des solutions de financement et/ou d'accompagnement pour ces joueurs

Responsabiliser les joueurs dans leur métier ou dans leur futur métier de rugbyman professionnel



Formation pour les jeunes joueurs en centre de formation sur les aspects extra sportifs de la gestion de la carrière d'un joueur de rugby professionnel

Etre un outil à disposition des clubs soucieux de la formation et de la reconversion des joueurs



L'Agence XV doit être un intermédiaire pertinent en matière de formation professionnelle continue pour les clubs.



L'Agence XV :

Une association basée à Toulouse

Date de création : 09 février 2004

Membres fondateurs : la LNR, la FFR et PROVALE (syndicat des joueurs de rugby professionnels).

Président : Jérôme CAZALBOU (ancien joueur du Stade Toulousain - 4 sélections en Equipe de France).

Gestion, administration : Un bureau et une Assemblée Générale composée de 12 personnalités :

Un collègue d'employeur :

- Un représentant de la LNR désigné par elle-même
- Deux représentants de la FFR désigné par elle-même (dont le DTN ou son représentant)
- Deux représentants des clubs du Top 14 et de Pro D2 désignés par la LNR en concertation avec le syndicat des clubs professionnels (PRORUGBY)
- Un représentant de la commission centre de formation de la LNR et désigné par la LNR

Un collègue de salariés :

- Six représentants de joueurs désignés par PROVALE

Fonctionnement : un salarié, Christophe GAUBERT, titulaire d'un DESS Management des organisations du sport et des loisirs sport, il a occupé diverses fonctions dans plusieurs clubs de rugby du TOP 14.

Ressources : les aides financières de la LNR et de la FFR pour le lancement de la structure, le produit des formations dispensées, les aides publiques, les dons.



L'Agence XV : un pôle formation / reconversion / recherche d'emploi

Des constats de terrain:

1er constat : l'offre de formation initiale ou professionnelle est peu **adaptée à la vie d'un joueur de rugby professionnel** qui a besoin d'une complète individualisation de son parcours de formation, de par ses contraintes d'emploi du temps. Les formations individualisées sont chères.

2eme constat : la **baisse de la formation chez les joueurs de rugby professionnels** qui se consacrent de plus en plus jeunes à la seule activité rugby. Aussi, on retrouve des **situations hétérogènes vis-à-vis de la qualification et des diplômes** chez cette population particulière. Trop nombreux sont ceux qui se retrouvent dans l'impasse une fois leur carrière sportive terminée, notamment en raison de leur perte « d'employabilité. »

3eme constat : un dispositif ministériel d'aide à la formation et la reconversion des sportifs de haut niveau (inscrits sur liste ministérielle) dont ne peut bénéficier aujourd'hui qu'une minorité de joueurs de rugby (les internationaux ou ex-internationaux.)

Des solutions adaptées :

L'Agence XV informe, conseille, oriente les joueurs :

- dans un choix de formation adaptée qui leur permettra d'aboutir sur un projet professionnel cohérent : bilan de compétence, d'orientation, formation initiale, formation professionnelle qualifiante ou diplômante individualisée ou non...
- sur les possibilités de financement de la formation professionnelle par les OPCA (Agefos PME et Uniformation), les régions, l'ANPE...
- sur les possibilités d'embauche dans des entreprises et la réalité du marché de l'emploi
- sur la recherche d'emploi, rédaction de CV et lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche

L'Agence XV veut centraliser les offres d'emploi

- des entreprises partenaires du rugby
- des grands groupes
- des collectivités.



L'Agence XV : Un organisme de formation

Une formation pour les joueurs :

L'Agence XV propose d'intervenir dans tous les clubs du Top 14 et de Pro D2 une formation spécifique

- aux joueurs de rugby professionnels est dispensée une information sur leurs droits en matière de formation professionnelle continue.
- aux joueurs de rugby en centre de formation ou en pôles fédéraux est dispensée une formation sur les aspects extra sportifs de la gestion de carrière. Le but est de leur apporter les connaissances juridiques, sociales et économiques dont ils ont ou auront besoin dans leur carrière de rugbyman et de les responsabiliser dans la gestion de cette carrière sportive :

Etre rugbyman professionnel, c'est aussi connaître les paramètres extra sportif de la gestion de sa carrière

Avec des thèmes très concrets :

Connaissances juridiques et sociales du métier de rugbyman professionnel

L'environnement institutionnel du joueur de rugby (IRB, ERC, FFR, LNR, MJS,...)

La réalité économique du rugby professionnel

La Convention collective du rugby professionnel

Le contrat de travail (mentions obligatoires, homologation, rupture, éléments de rémunération, la redevance « droit d'image »...)

Le statut de salarié (conséquences sociales)

Les assurances

Les joueurs étrangers

La gestion de carrière

Les revenus du joueur de rugby (différentes sources, fiscalisation, solutions de défiscalisation)

L'image du joueur de rugby (différentes modes d'exploitation, règle juridique)

Les agents (réglementation de la profession, réalité de l'activité, le contrat de mandat,...)

La formation et la reconversion du joueur, le dispositif de la FPC



L'Agence XV :

Un outil de veille pour le parcours professionnel du joueur

L'Agence XV a mené deux enquêtes au cours de la saison 2004/2005

Une étude sociologique

Cette étude sur le passage du rugby au professionnalisme et les mutations qui l'ont accompagnées, a pour but de caractériser les incidences qu'il a engendré sur la problématique de la reconversion des joueurs.

Un recensement...

L'Agence XV a mené une enquête sur la situation actuelle en terme de niveau de formation et de problématique de reconversion pour les rugbymen actuellement en activité.

- **Un outil de prospective** de la problématique de la reconversion des rugbymen pro ces prochaines années.
- **Un outil de lecture** du niveau de formation et de qualification des rugbymen actuellement en activités.

...Pour en tirer des conséquences et apporter des solutions

L'Agence XV souhaite valoriser la période consacrée à la carrière sportive pour aborder le futur sereinement, permettre au joueur de faire des choix et de se **responsabiliser** quant à son avenir. Les **valeurs et la culture d'intégration sociale et professionnelle du rugby** doivent être préservées face à sa professionnalisation.



L'Agence XV : un outil à disposition des clubs

L'Agence XV est un outil à disposition des clubs soucieux de la formation et/ou de la reconversion de leur joueur.

Sans se substituer au travail mené dans les clubs et les centres de formation, l'Agence XV est aussi là pour répondre aux besoins des clubs qui n'arrivent pas à trouver de solutions pour leurs joueurs et aux questions qu'ils se posent en matière de formation professionnelle et de reconversion: recherche de formations, de prestataires, problèmes de financement, réalisation du plan de formation...



Siège : Parc Club des 7 Deniers - 78, chemin des 7 Deniers – Bâtiment 2 - 31 200 TOULOUSE

☎ : 05 34 40 07 92 – Fax : 05 34 42 09 81

L'Agence XV :

Un intermédiaire entre l'entreprise et le joueur

L'Agence XV a le souci de préparer au maximum, en amont, la reconversion des joueurs. Pour cela, elle souhaite mettre en place une stratégie innovante qui vise à se rapprocher des entreprises pour connaître leurs besoins futurs en personnel.

L'idée est de préparer le joueur sur un poste ou une fonction à pourvoir au sein d'une entreprise, en le formant pour qu'il acquière ou renforce les compétences qui lui seront nécessaires pour remplir les missions qui lui seront confiées, et que, parallèlement, il s'intègre progressivement à la structure et à la vie de l'entreprise sous la forme de stage bénévole au sein des différents services et secteurs de la société.

L'Agence XV aura un rôle de tuteur et de coordination entre le joueur et l'entreprise.

Cette initiative, si elle donne des résultats pourra permettre à l'entreprise accueillante de communiquer en interne et en externe sur ce projet. En effet, au moment où la notion d'entreprise citoyenne est de plus en plus mise en avant, donner sa chance en matière de reconversion professionnelle à un ancien joueur de haut niveau qui a participé au rayonnement sportif d'un club, mais aussi d'une ville, d'une région et de tout un territoire, est un véritable acte d'intégration citoyenne.

Ce projet nous semble d'autant plus pertinent qu'il existe de nombreuses analogies et transversalités entre le monde du sport professionnel, et du rugby en particulier, et celui de l'entreprise (compétitivité, challenge, concurrence, objectifs, esprit d'équipe, etc... sont des termes commun aux deux mondes qui demandent des compétences spécifiques !)

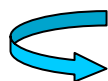
« Je ne sais pas s'il existe un autre sport que le rugby où l'on puisse trouver autant d'analogies avec le monde de l'entreprise et puiser autant de leçons sur la façon de diriger et motiver les hommes »

Serge KAMPF, fondateur de CAP GEMINI

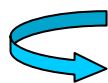


L'Agence XV et ses partenaires

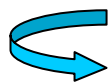
L'Agence XV a le souci d'insérer les joueurs en fin de carrière dans la vie sociale et professionnelle, et ce, grâce à un réseau de partenaires avec lesquels une convention a été signée (ou est en cours de l'être) :



L'ANPE : une personne ressource, sensibilisée au Rugby, réservera un accueil privilégié et un suivi personnalisé aux joueurs professionnels ou ayant évolués dans le secteur professionnel et ce, dans les agences des villes où se trouve un club du Top 16 ou de Pro D2.



L'AFPA : l'Agence XV bénéficie de l'accord-cadre de partenariat signé entre la LNR et l'AFPA renouvelé en mars 2005 et en assure la gestion quotidienne. Ce partenariat permet de faire bénéficier les joueurs de formations totalement individualisées et adaptées aux besoins et aux contraintes du joueur. Leurs diversités et la répartition géographique des centres de formation de l'AFPA offre des solutions concrètes de formation.



La CCI de Toulouse qui permet à l'Agence et donc aux joueurs de bénéficier d'un accueil personnalisé et d'une pré orientation en matière de formation professionnelle ou de création d'entreprise. Ce partenariat en Haute Garonne est un relais pour des partenariats avec les CCI d'autres départements.

